

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE  
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Le mercredi 7 février 2024  
18h45**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Roger Robichaud	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
Est absente :	Thérèse Brideau	Conseillère

**1. MOT DE BIENVENUE**

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19h00 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Aucun citoyen n'est présent.

**Résolution: 2024-025-CP**

**Proposé par** Guy Basque

**Appuyé par** Rita Benoit

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

- Aucun.

### 3. POINTS DE DISCUSSION

#### 3.1 Demandes d'aide financière.

##### Pour information et suivi.

L'administration municipale présente les différents montants d'aide financière qui vont être accordés à des organismes suite à l'adoption du budget 2024. Il devrait rester dans ce budget un montant de 11 000 \$.

Les membres du comité sont informés que la municipalité a aussi prévu un budget de 18 000 \$ pour les demandes diverses. Dans ce montant, il y a déjà un montant de 9 000 \$ de réservé. L'administration municipale recommande aussi de réserver un montant de 4 000 \$ pour la politique sur les activités sportives. L'administration municipale demande pour avoir des directives pour savoir comment répartir les montants restants et aussi comment répondre aux nouvelles demandes de don ou d'aide financière pour 2024. En date du 6 février 2024, la municipalité a déjà reçu plusieurs demandes. L'administration municipale recommande de faire une politique pour déterminer quels sont les aides financières ou dons récurrents, quels sont les aides financières et dons que la municipalité devrait accorder lors de nouvelles demandes et quels sont les aides financières et dons que la municipalité devrait automatiquement refuser.

##### **Résolution: 2024-026-CP**

**Proposé par** Réaldine Robichaud

**Appuyé par** Chantal Mazerolle

QU'il soit recommandé que dans le cadre de la politique d'assistance financière pour des activités sportives, la municipalité adopte un budget de 4 000 \$ pour 2024.

**ADOPTÉE**

##### **Résolution: 2024-027-CP**

**Proposé par** Réaldine Robichaud

**Appuyé par** Geoffrey Saulnier

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'apporter à une prochaine réunion du comité Plénier, la liste des dons et aides financières accordés en 2023 et la liste des demandes reçues en 2024.

**ADOPTÉE**

### **3.2 Modification à l'arrêté procédural**

Pour recommandation au conseil.

L'administration municipale présente une modification à l'arrêté procédural. Le but de cet arrêté est de clarifier le fonctionnement des séances de travail et des comités du conseil et de faire la différence entre une décision, une directive et une recommandation.

**Résolution: 2024-028-CP**

**Proposé par** Yolán Thomas

**Appuyé par** Guy Basque

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'apporter le présent arrêté à la réunion ordinaire du 12 février 2024.

**ADOPTÉE**

### **4. AUTRES**

- Aucun.

### **5. DOSSIERS POUR DISCUSSIONS À HUIS CLOS**

**Résolution: 2024-029-CP**

**Proposé par** Joanne Doiron

**Appuyé par** Pierre Morais

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

**ADOPTÉE**

#### **5.1 Article 68(1) g) Questions de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local.**

Le présent dossier est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) g) Questions de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local.

**Résolution: 2024-051-CP**

**Proposé par** Guy Basque

**Appuyé par** Yolán Thomas

QUE le huis clos cesse.

**ADOPTÉE**

### **6. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Rita Benoit propose que la réunion soit levée à 21h15 approximativement.